

Berne, 29 mars 2006

## **Vivre, c'est respirer**

**L'air suisse rend malade !**

### **Lettre ouverte aux membres du Conseil des États, du Conseil national et du Conseil fédéral**

Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs,

L'air que nous respirons contient trop de substances toxiques. Des études scientifiques ont montré qu'à cause de la pollution atmosphérique, environ 45 000 individus souffrent chaque année de bronchite, plus de 20 000 cas d'asthme se déclarent chez les enfants et plus de 3 000 décès prématurés sont à déplorer.

#### **Nous ne tolérons ni l'eau contaminée ni les aliments toxiques. Pourquoi devrions-nous supporter un air qui nous rend malades et qui rend malades nos enfants ?**

Nous avons introduit il y a plus de 20 ans le pot catalytique obligatoire pour les moteurs à essence et ainsi permis d'améliorer de façon significative et durable la qualité de l'air. Aujourd'hui, ce sont notamment les moteurs diesel qui polluent l'air extérieur par des substances nuisibles pour la santé. Il a été prouvé que les particules fines de la fumée de diesel sont cancérogènes. Par ailleurs, le taux élevé d'oxyde d'azote entraîne d'importantes concentrations d'ozone, notamment les mois d'été, déclenchant des affections des voies respiratoires chez les enfants et les personnes âgées.

L'air ambiant intérieur est également pollué dans beaucoup d'endroits. Trop nombreux sont encore les fumeurs passifs parce que l'air propre n'est pas garanti dans les édifices publics, sur les lieux de travail, dans les restaurants, etc. Chaque année, plusieurs centaines de personnes meurent ainsi en Suisse de la fumée de tabac imposée par les autres, soit davantage que le nombre total de décès imputés aux accidents de la route, aux crimes, au SIDA et aux drogues illicites.

**L'état de l'air ambiant intérieur et extérieur en Suisse est inacceptable. Nous demandons au Parlement et au Conseil fédéral d'agir enfin rapidement et avec courage !**

Tout comme il y a 20 ans avec le pot catalytique pour les moteurs essence, il existe aujourd'hui des technologies efficaces et éprouvées qui peuvent rendre beaucoup plus propres les moteurs diesel.

Les filtres réduisent le taux de particules fines à des valeurs sans danger pour la santé et les pots catalytiques pour moteurs diesel permettent d'atteindre des concentrations d'oxyde d'azote similaires à celles des actuels moteurs à essence. Il a aussi été scientifiquement démontré qu'une limitation générale de vitesse à 80 km/h sur nos autoroutes lors des périodes estivales les plus chaudes pourrait faire diminuer de façon significative la concentration d'ozone.

Quelques pays européens ont déjà pris des mesures pratiques pour lutter contre le tabagisme passif, et la population du Tessin a approuvé à une écrasante majorité l'interdiction du tabac dans les restaurants et les bâtiments publics.

Convaincue que chacun a droit à un air propre, **la Ligue pulmonaire suisse attend les mesures d'urgence suivantes** :

- L'obligation de filtre et de pot catalytique pour tous les véhicules diesel circulant et les moteurs diesel stationnaires.
- L'obligation d'équipement pour tous les types de moteurs adaptés.
- L'abaissement des valeurs limites des polluants pour les moteurs deux temps.
- L'introduction rapide et générale d'une vitesse limitée à 80 km/h sur l'ensemble du réseau autoroutier suisse dès que la concentration d'ozone atteint les valeurs limites nuisibles pour la santé.
- L'application immédiate et résolue de l'initiative parlementaire du Conseiller national Felix Gutzwiller pour protéger la population et l'économie du tabagisme passif.

Considérant le nombre élevé d'individus que nous rencontrons dans le cadre de nos activités qui souffrent ou meurent prématurément du fait de la forte pollution atmosphérique, ces mesures sont d'une urgence extrême et ne peuvent plus être reportées.

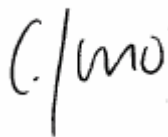
La Ligue pulmonaire suisse vous remercie des dispositions rapides et courageuses que vous voudrez bien prendre à cet égard !

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

LIGUE PULMONAIRE SUISSE



Président  
Otto Piller



Administratrice  
Corinne Zosso